



Nom et code du cours : Langue et littérature FRA 4UB

Année d'études : 12^e

Type de cours : Baccalauréat international

Enseignante : Mme Tina Salicco

Programme cadre : Français 11^e-12^e (2007)

Cours Préalable : FRA 3UB

Valeur en crédit : 1

Description / fondement

Le cours *Langue A : langue et littérature (niveau supérieur)* a pour objectif de développer chez les élèves des compétences en matière d'analyse de texte, et de leur faire comprendre que les textes, littéraires et non littéraires, peuvent être considérés comme autonomes même s'ils sont influencés par des habitudes de lecture définies par la culture. Une formule flexible a été retenue pour ce cours, pour que les enseignants puissent l'élaborer en tenant compte des centres d'intérêt et des préoccupations propres à leurs élèves tout en développant chez eux toute une palette de compétences transposables. Ce cours associe la compréhension des façons dont les éléments de la forme sont utilisés pour donner du sens dans un texte et une exploration de la façon dont ce sens est influencé par les habitudes de lecture définies par la culture ainsi que par les conditions de production et d'accueil des textes. (Source : *Guide de langue A : langue et littérature, Programme du diplôme IB*)

Séquence d'enseignement

Unités	Dates	Évaluations
Partie 3 : Littérature – textes et contextes La pièce de théâtre <i>Les Belles-Sœurs</i> de Michel Tremblay (liens avec les objectifs de la partie 1) La nouvelle <i>La métamorphose</i> de Franz Kafka Le roman <i>Don Quichotte</i> de Miguel de Cervantes	Septembre - novembre	<ul style="list-style-type: none">● Activité orale supplémentaire (liens avec les objectifs de la partie 1)● Deux tâches écrites critiques
Partie 2 : La langue et la communication de masse Actualités, blog, discours, éditoriaux, campagnes publicitaire, brochure, etc.	Décembre - janvier	<ul style="list-style-type: none">● Activité orale supplémentaire● Tâche écrite créative
Examen final	Janvier	<ul style="list-style-type: none">● Examen final (30% de la note MÉO)
Préparation aux épreuves du programme du diplôme IB	Février - mai	<ul style="list-style-type: none">● Épreuve 1 : analyse de textes (17 mai 2018)● Épreuve 2 : composition (18 mai 2018)

*La séquence d'enseignement est sujette à modification.

Objectifs globaux

Les objectifs globaux du cours de **langue A : langue et littérature** au niveau supérieur, sont les suivants :

1. faire découvrir aux élèves un éventail de textes issus d'époques, de styles et de genres différents ;
2. développer la capacité des élèves à mener une analyse détaillée et rigoureuse des textes et à établir des liens pertinents ;
3. développer la capacité des élèves à s'exprimer à l'oral et à l'écrit ;
4. faire comprendre aux élèves l'importance des contextes dans lesquels les textes sont rédigés et accueillis ;
5. amener les élèves à apprécier, grâce à l'étude des textes, différentes perspectives de personnes issues d'autres cultures et la façon dont ces perspectives donnent du sens aux textes ;
6. amener les élèves à apprécier les qualités formelles, stylistiques et esthétiques des textes ;
7. favoriser chez les élèves une appréciation de la langue et de la littérature, et un intérêt permanent pour celles-ci.
8. amener les élèves à comprendre comment la langue, la culture et le contexte influent sur le sens donné aux textes ;
9. amener les élèves à réfléchir de façon critique sur les différentes interactions entre le texte, le public et l'objectif. (Source : *Guide de langue A : langue et littérature, Programme du diplôme IB*)

Évaluation du rendement

Tel qu'énoncé dans le document *Faire croître le succès* (2010) du MÉO, les compétences sont définies comme suit :

- La compétence **Connaissance et compréhension** est la construction du savoir propre à la discipline, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.
- La compétence **Habilités de la pensée** est l'utilisation d'un ensemble d'habiletés liées aux processus de la pensée critique et de la pensée créative.
- La compétence **Communication** est la transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens.
- La compétence **Mise en application** est l'application des éléments à l'étude et des habiletés dans des contextes familiers, leur transfert à de nouveaux contextes ainsi que l'établissement de liens.

Les critères utilisés sont les suivants:

- Efficacité : est défini comme la capacité de réaliser entièrement le résultat attendu.
- Exactitude: Se réfère au degré de précision, de clarté et de conformité aux règles et aux conventions.
- Pertinence: se rapporte exactement aux concepts et aux notions abordées
- Profondeur: se rapporte à la qualité de l'intégration des notions et son analyse
- Autonomie: Le degré selon lequel un élève peut accomplir une tâche quelconque sans aide.

L'évaluation de l'apprentissage se fera par un examen final d'une valeur correspondant à 30 % de la note finale. Les évaluations de l'apprentissage tout au long du cours correspondent à 70 % de la note finale. Avant d'être évalué, l'élève aura la chance de recevoir de la rétroaction de l'enseignant-e grâce à des évaluations diagnostics ou formatives en cours d'apprentissages. L'élève a la responsabilité de démontrer ses acquis en complétant toutes les tâches assignées dans le délai prévu afin que l'enseignant-e puisse valider les acquis.

L'élève n'ayant pas démontré un niveau suffisant de l'atteinte des attentes (sous le niveau 1) se verra attribué la cote R et aucun crédit ne sera accordé pour ce cours.

Attentes de l'enseignante

- L'élève doit faire preuve de respect envers son enseignante et ses camarades de classe. AUCUNE forme d'intimidation ne sera tolérée.
- Toute communication en salle de classe doit s'effectuer en français.
- L'élève doit se montrer autonome et responsable envers son apprentissage (p.ex., arriver préparé pour le cours, compléter ses devoirs, demander des éclaircissements).
- L'élève doit remettre ses travaux selon l'échéancier et le moyen indiqué par l'enseignante (p.ex., soumettre un travail sur *Turnitin* et remettre une copie imprimée).
- Les tâches écrites remises pour l'évaluation interne ou externe doivent être le travail personnel de l'élève. Selon les principes d'intégrité en milieu scolaire, si l'élève n'est pas en mesure d'authentifier un travail, aucune note finale ne lui sera attribuée.

Ressources

BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, *Guide de langue A : langue et littérature*, Peterson House, Royaume-Uni, 2011 (version française de l'ouvrage publié originalement en anglais en février 2011 sous le titre *Language A : Language and literature guide*)